



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Corruption et trafic d'armes

Question au Gouvernement n° 414

[Texte de la question](#)

### CORRUPTION ET TRAFIC D'ARMES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Aurélien Pradié.

**M. Aurélien Pradié** . Monsieur le ministre de l'intérieur, vous avez déclaré vouloir faire la guerre aux consommateurs de drogue ; vous avez raison. Mais pour mener la guerre, dans les actes, et pas uniquement avec les mots, il faut s'attaquer aux fléaux profonds.

Le premier fléau, c'est le trafic d'armes. Contrairement à ce que vous avez déclaré, les événements de Grenoble n'étaient pas inédits. Déjà, en mai dernier, Aubervilliers a connu une attaque à la grenade. À Nîmes, le 8 février, une crèche a été confinée pour se protéger d'une fusillade à l'arme de guerre en pleine rue. L'Europe et la France sont inondées d'armes provenant de Libye ou, désormais, du front ukrainien.

La corruption est le second fléau : un agent des douanes, un surveillant de prison, un notaire, un préfet, un sous-préfet, une magistrate, un maire, l'argent de la drogue corrompt. Cette force corruptive est en passe de devenir plus puissante que l'organisation de notre État et de notre démocratie. Les narcotrafiquants incarnent un contre-modèle de société devenu puissant et attractif, celui du crime glorieux et de l'argent facile.

**M. Antoine Léaument** . Il a raison.

**M. Aurélien Pradié** . Les opérations Place nette sont dérisoires face à la gangrène que représentent les milliards d'euros du trafic de drogue. Sans une opération Mains propres, tous les plans de bataille sont voués à l'impuissance. Les fléaux sont sous nos yeux et rien ne les freine. Nous sommes dans une situation d'État failli.

**M. Antoine Léaument** . Ce n'est pas faux...

**M. Aurélien Pradié** . Nous connaissons désormais les slogans – nous les entendons souvent –, mais quel est votre plan de guerre concret contre la corruption et le trafic d'armes ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits et sur quelques bancs des groupes DR et LIOT.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur.

**M. Bruno Retailleau, ministre d'État, ministre de l'intérieur.** L'utilisation à Grenoble d'une grenade à sous-munitions, libérant 3 000 petites billes destinées à blesser, est bien une première. Je partage cependant votre constat : nous sommes confrontés à un tsunami de poudre blanche. Nous devons attaquer l'hydre qu'est le crime organisé par tous les côtés, en visant en premier lieu sa colonne vertébrale, le trafic de stupéfiants, mais aussi le proxénétisme et le trafic d'armes.

**M. Antoine Léaument** . Et que faites-vous contre le blanchiment ?

**M. Bruno Retailleau, ministre d'État** . Pour ce faire, une petite loi a déjà été votée à l'unanimité au Sénat. Elle prévoit une réorganisation inédite des services de l'État, avec la création d'un parquet national consacré au crime organisé, qui disposera d'une chaîne judiciaire spécialisée. Un état-major implanté à Nanterre permettra de réunir en un même lieu les services de sécurité des trois ministères concernés – les douanes pour Bercy, les services de renseignements et d'enquête.

Ce nouvel arsenal facilitera la lutte contre le blanchiment et la corruption,...

**M. Antoine Léaument** . Ce n'est pas vrai !

**M. Bruno Retailleau, ministre d'État** . ...puisque nous donnerons de nouveaux pouvoirs aux préfets et que nous intensifierons les opérations de criblage et les enquêtes.

**M. Antoine Léaument** . Ce n'est pas vrai non plus !

**M. Bruno Retailleau, ministre d'État** . Nous nous inspirons de ce qui a été fait avec succès dans d'autres pays européens.

Mais nous n'attendons pas le vote du texte pour agir – c'est pourquoi je me suis rendu à Grenoble. Nous déployons d'ores et déjà une stratégie globale, qui utilise l'ensemble de la palette pour s'attaquer en profondeur au crime organisé : une réponse judiciaire qui associe services de renseignement en amont et autorités judiciaires en aval pour démanteler les trafics en visant les individus ; une réponse sécuritaire qui repose sur la coopération entre la gendarmerie et la police nationale afin d'occuper l'espace public – fouilles de voitures, d'immeubles, de caves, y compris dans le cadre de la lutte contre le trafic d'armes – ; une réponse administrative qui permettra d'entraver et de casser l'écosystème du trafic de drogues et d'armes. C'est grâce à ces nouveaux outils et à cette réorganisation que nous le ferons reculer.

**M. Antoine Léaument** . Nul !

**Mme la présidente** . La parole est à M. Aurélien Pradié.

**M. Aurélien Pradié** . À Grenoble, le trafic de drogue se poursuivait à quelques centaines de mètres de l'endroit où vous vous trouviez lors de votre déplacement. En vérité, la corruption et le trafic d'armes sont en train de gangrener notre nation. Pour gagner cette guerre, une loi ne suffira pas : il faudra une mobilisation générale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes DR et LIOT. – M. Raphaël Schellenberger applaudit également.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Aurélien Pradié](#)

**Circonscription** : Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 414

**Rubrique** : Armes

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 février 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 février 2025